



CHEVAL
QUÉBEC

Caballista



AVANT PROGRAMME 2022

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 2022

Parc Équestre Olympique de Bromont
450 chemin de Gaspé, Bromont

Un événement organisé et régi par



CHEVAL
QUÉBEC

Table des matières

Informations générales	4
Introduction	4
Déclarations	4
Énoncé de principe	4
Équipe organisatrice et officiels de la compétition	6
Composition du comité organisateur	6
Juges	6
Commissaires & délégués technique	6
Concepteurs de parcours	6
Bureau administratif de la compétition	6
Sélection et admissibilité	7
Admissibilité	7
Catégories selon l'âge	8
Chevaux non participants et hors concours	8
Étalons	8
Associations régionales	9
Chefs d'équipe	9
Inscription des participants	9
Secrétariat	10
Règles générales applicables	11
Entraînement des chevaux	11
Tenue vestimentaire	11
Casque protecteur	12
Dossard	12
Contrôle des drogues	12
Biosécurité des chevaux	12
Mesure des poneys	12
Organiser son séjour	13
Accès au terrain	13
Camions et remorques à chevaux	13
Stationnement	14
Chiens	14
Mobylettes, véhicules tout-terrain et voitures de golf	14
Écuries	14
Surveillance de nuit	14
Vétérinaire et maréchal-ferrant	14
Commanditaires	14
Échauffements	15
Aires d'entraînement	15
Circulation à cheval	17
Entraîneurs	17
Longes	17
Épreuves de dressage	18
Informations générales	18
Liste des épreuves	19
Horaire préliminaire	20
Épreuves de saut d'obstacles, chasse et équitation	21
Informations générales	21
Liste des épreuves	22
Horaire préliminaire	24
Épreuves combinées	25
Informations générales	25
Liste des épreuves	25
Horaire préliminaire	26
Système de pointage	27
Pointage des régions	27
Pointage en chasse, saut d'obstacles et équitation	28
Pointage en dressage	28
Bris d'égalité	28

Prix attribués	29
Pour les cavaliers	29
Pour les régions.....	29
Pour les associations.....	29
Pour les écuries ou centres équestres.....	29
Cérémonie de clôture	30
Contacts utiles à Cheval Québec	32

Informations générales

Introduction

Caballista, organisé et régi par Cheval Québec, clôture la saison de compétition en chasse, équitation, dressage, épreuves combinées et saut d'obstacles.

Cette finale interrégionale regroupe 9 régions et près de 350 cavaliers. Chaque association affiliée à Cheval Québec sélectionne les meilleurs cavaliers de son circuit pour être représentée par une délégation qui concourt en équipe en vue de remporter le trophée de la région championne.

La 27^e finale de Caballista se tient du 23 au 25 septembre 2022 au Parc Équestre Olympique de Bromont, situé au 450 chemin de Gaspé, Bromont (QC) J2L 1A9.

Déclarations

La compétition « Caballista » est un concours hippique sanctionné Bronze de Canada Équestre, 11 Hines Rd., Suite 201, Ottawa, ON, K2K 2X1 et est assujetti aux règlements de Canada Équestre (A602.1).

Conformément à l'article A801, par son inscription à une compétition sanctionnée par Canada Équestre, la personne responsable ou les personnes responsables consentent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par la compétition. Chaque participant, en quelque qualité que ce soit, à une compétition sanctionnée par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre ainsi que tout règlement supplémentaire établi par la compétition, s'il y a lieu. Ne participez pas à cette compétition en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre (CÉ) et à tout autre règlement établi par la compétition (A602.7).

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CÉ et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CÉ.

Lors de son inscription à un concours sanctionné par CÉ, l'athlète doit fournir le nom de son entraîneur(e) sur le formulaire d'inscription ou spécifier qu'il ou elle s'occupe de son propre entraînement. Les entraîneur(e)s d'autres pays doivent être en règle auprès de la fédération de leur pays de résidence et doivent détenir et fournir une preuve d'assurance. Voir les règles de Canada Équestre, Section A – Règlements généraux, article 102 (Environnements sportifs sécuritaires).

Énoncé de principe

Canada Équestre (CÉ), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à :

- tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien-être des chevaux, quelle que soit leur valeur;

-
- exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté;
 - veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport;
 - assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examens vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours hippiques, dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux;
 - fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équins;
 - continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin;
 - exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours hippiques et qu'ils respectent cette réglementation;
 - promouvoir activement l'élaboration et le respect de règles et règlements des concours hippiques dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain (A602.3(f)).

Équipe organisatrice et officiels de la compétition

Composition du comité organisateur

Coordination	Joëlle LYONNAIS
Direction chasse, équitation et saut d'obstacles	Florence SANSOUCY-GENDRON
Direction dressage	Sylvie NERBONNE
Direction épreuves combinées	Pascale TREMBLAY-WAGNER

Juges

Chasse, équitation	Louise LARIN Vanessa PASCHINI
Saut d'obstacles, épreuves combinées	Jacinthe CARON Chantal COUTU
Dressage, épreuves combinées	Julia PEIRCE Geraldine RONDOT Birgit VALKENBORG Evelyne OREL

Commissaires & délégués techniques

Chasse, équitation	Diane GOYETTE
Saut d'obstacles	Anne-Marie GIACOMETTI
Dressage	Jean RENAUD
DT, épreuves combinées	Sue OCKENDON

Concepteurs de parcours

Chasse	Charles FAUBERT
Saut d'obstacles, épreuves combinées	Gabriel-Olivier BÉLANGER

Bureau administratif de la compétition

Alexandra HILL		
----------------	--	--

Informations concernant les inscriptions



Sélection et admissibilité

Admissibilité

- Seules les associations régionales de sports équestres classiques, affiliées et en règle de Cheval Québec, peuvent inscrire une délégation.
- Chaque association régionale désigne les cavaliers qui représenteront la région. Ces cavaliers sont sélectionnés parmi les participants des circuits régionaux ayant obtenu les meilleurs pointages au cumulatif régional de la saison en cours.
- Tout candidat doit être membre de son association régionale, de Cheval Québec et de Canada Équestre.
- Un cavalier ne peut représenter qu'une seule région.

-
- Dans les disciplines de chasse, de saut d'obstacles, de dressage et d'épreuves combinées, les participants sélectionnés sont des équipes cavalier-cheval; dans la discipline d'équitation, seuls les cavaliers sont qualifiés (et non l'équipe cavalier-cheval).
 - Un cavalier ne peut se qualifier avec plusieurs chevaux dans la même division.
 - Un cheval ne peut jamais concourir contre lui-même.
 - Une équipe cavalier-cheval ne doit jamais :
 - ✗ avoir participé au *Royal Winter Fair*;
 - ✗ avoir remporté des titres de champion ou vice-champion lors de la remise des prix annuels de Cheval Québec (prix provinciaux) en dressage, en chasse et en saut d'obstacles;
 - ✗ avoir représenté le Québec ou toute autre province aux Championnats nord-américains Jeunesse;
 - ✗ avoir participé à un niveau CCI (Concours Complet International) lors des cinq dernières années;
 - ✗ avoir participé à la finale de la Médaille de l'équipe équestre canadienne (CET : *Canadian Equestrian Team*) ou de toute autre compétition de calibre équivalent ou supérieur.
 - Les épreuves de la division Étrivières courtes sont réservées aux enfants âgés de 11 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année en cours. Les cavaliers qui participent dans la division Étrivières courtes ne peuvent participer à aucune autre épreuve ou division. Le port de la martingale fixe et de la cravache est autorisé durant cette division.
 - Une équipe cavalier-cheval ne peut participer qu'à une seule division de saut d'obstacles (0,90 m ou 1 m).
 - Les adultes doivent se conformer aux règlements de statut amateur de Canada Équestre pour être admissibles à participer à Caballista.
 - Les personnes certifiées « Entraîneur de compétition », « Entraîneur de compétition spécialiste » et « Entraîneur Haute Performance », certifiées dans le cadre du PNCE ou d'un autre pays, ne sont pas admissibles à participer à Caballista en tant que compétiteur. Toute personne qui entraîne des élèves en compétition ou en vue de la compétition contre toute forme de rémunération n'est pas admissible. Cependant, toute personne ayant obtenu une certification d'entraîneur auprès de Canada Équestre, qui est inactive et dont l'accréditation est échue depuis au moins cinq ans peut être admissible en tant que participant.

Catégories selon l'âge

Les catégories d'âge des concurrents sont respectées telles que définies :

Un concurrent reste **Junior** jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle il a atteint l'âge de 18 ans.

- **Junior C** : ouvert aux cavaliers âgés de 11 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année en cours, dont la monture est un poney (petit, moyen ou grand) ou un cheval.
- **Junior B** : ouvert aux cavaliers âgés de 12, 13 et 14 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, dont la monture est un poney (petit, moyen ou grand) ou un cheval.
- **Junior A** : ouvert aux cavaliers âgés de 15, 16 et 17 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, dont la monture est un grand poney seulement ou un cheval.

Un concurrent devient **Adulte** à partir du début de l'année civile au cours de laquelle il atteint l'âge de 19 ans.

- **Adulte ou amateur** : ouvert aux cavaliers âgés de 18 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année en cours, dont la monture est un cheval ou un poney.

Chevaux non participants et hors concours

Aucun cheval non participant n'est accepté à Caballista et aucune participation hors concours n'est permise.

Étalons

Les étalons devront être déclarés lors des inscriptions.

Ceux-ci ne peuvent être montés par des Juniors (18 ans et moins de l'année en cours), peu importe la discipline.

Associations régionales

Chaque association doit confirmer son intention de participer à Caballista **au plus tard le 1^{er} juillet 2022** en retournant le formulaire accompagné du paiement des frais d'inscription de la région à l'adresse suivante :

Cheval Québec

Service des événements
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (QC) H1V 0B2

Coordination de l'événement

Joëlle Lyonnais
514 252-3053 poste 3834
evenements@cheval.quebec

Chefs d'équipe

Chaque association régionale nomme un (ou des) chef(s) d'équipe pour faire office de représentant officiel auprès de l'organisation de Caballista.

Ces personnes :

- sont les seules personnes autorisées à faire des représentations au nom des participants et de leurs entraîneurs afin de minimiser le nombre d'intervenants;
- représentent les participants et leurs entraîneurs au secrétariat;
- doivent être membres en règle de leur association régionale et de Cheval Québec;
- sont responsables de faire circuler l'information auprès des entraîneurs, des gens intéressés et des participants inscrits;
- s'occupent des questions logistiques entourant les inscriptions : les certificats de vaccination et de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test *Coggins*), les mesures officielles des poneys et les réservations de boxes;
- distribuent les dossards des participants;
- doivent être présents lors de la réunion des chefs d'équipe;
- s'occupent d'assigner un box pour chaque cheval de leur région.

À noter que le foin et la ripe supplémentaires sont payés par l'entraîneur et non par le chef d'équipe de la région. Les commandes sont payées en argent comptant ou par chèque. Il n'y a pas de crédit lors des commandes.

Inscription des participants

Chaque association régionale peut inscrire quatre (4) cavaliers dans chacune des divisions de Caballista. Un cavalier de remplacement peut être prévu pour chaque division en cas de retrait de l'un des cavaliers sélectionnés.

Procédure d'inscription

Les inscriptions des participants se font, par les associations régionales, directement en ligne via l'outil de gestion de compétition. Le lien vers cet outil de gestion est acheminé aux chefs d'équipes par Cheval Québec avec les modalités d'inscription s'y rattachant.

En parallèle de l'inscription en ligne, les chefs d'équipe doivent s'assurer d'obtenir de chaque participant :

- le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques **signé**;
- le certificat de vaccination et de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test *Coggins*) selon les exigences en vigueur;
- la carte de mesure officielle des poneys.

Les inscriptions (en ligne), la commande finale des boxes et les commandes de ripe doivent être complétées en ligne au plus tard le lundi 12 septembre 2022.



En 2022, l'intégralité des documents exigés, soit les formulaires de reconnaissance et d'acceptation des risques signés par les participants, les copies de certificat de vaccination et de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test *Coggins*), le nombre total de boxes et de selleries devra être téléversée en ligne à l'intention du secrétariat.

Seul le chèque de l'association régionale pourra être remis directement au secrétariat de la compétition dès l'arrivée du chef d'équipe, le mercredi à partir de 10 h. Attention : des frais de 150 \$ par jour de retard seront facturés à la région.

Modifications aux inscriptions

AUCUNE modification aux inscriptions ne pourra être effectuée à l'exception d'une substitution en faveur du cavalier de réserve déjà identifié dans l'outil de gestion de compétition.

Si un avis médical ou vétérinaire formel justifie une annulation, le cavalier de réserve pourra participer. **Cependant, aucun box ni frais d'administration ne sera remboursé.** Auquel cas, le secrétariat de la compétition devra être avisé avant 8 h le vendredi. AUCUN remboursement ne sera effectué après cette date limite.

Secrétariat

Le secrétariat sera ouvert dès 10 h le mercredi. Les jours de compétition, il ouvrira une (1) heure avant le début des épreuves et fermera une (1) heure après la dernière épreuve.



Informations aux participants

Règles générales applicables

Entraînement des chevaux

Il est interdit de monter le mercredi. Seuls les ronds de longe seront ouverts. De plus, il est interdit de monter son cheval dans les carrières d'échauffement et de compétitions après la fin des épreuves.

Tenue vestimentaire

Pour obtenir les prix individuels et d'équipe, les participants doivent se présenter vêtus de la tenue appropriée à leur discipline. Les gagnants de médailles d'or doivent se présenter avec leur cheval.

Casque protecteur

Toute personne qui est à cheval, sur les lieux d'une compétition sanctionnée par Canada Équestre, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur, fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre, muni d'un harnais de sécurité fixé en permanence. Le harnais doit être solidement fixé et correctement ajusté.

Le casque du cavalier doit obligatoirement être approuvé et respecter les normes BSI* ou de l'ASTM* et porter le sceau du SEI*.

** British Safety Institute | American Society for Testing Materials | Safety Equipment Institute*

Dossard

Un numéro de dossard est remis aux chefs d'équipe à leur arrivée pour chacun des cavaliers de leur région. Le numéro provenant du secrétariat de compétition doit être porté bien en vue en tout temps sur le terrain de concours hippique dès que le cheval se trouve hors de son boxe, qu'il soit en laisse ou monté. Un cheval portant le mauvais numéro peut être éliminé.

Contrôle des drogues

Tout cheval inscrit à une épreuve lors d'un concours hippique peut être sélectionné pour un contrôle antidopage alors qu'il se trouve sur le site de l'épreuve (A602.5).

Les frais sont établis à 4 \$ par cheval / poney.

Biosécurité des chevaux

Tout cheval participant à une compétition sanctionnée par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination.

Un certificat de vaccination contre la Rhino (Herpès virus équins) et l'Influenza (rappel de plus de 7 jours) sera exigé et une copie devra être annexée avec l'inscription. Le vaccin devra avoir été administré depuis moins de 6 mois avant la date de l'événement.

Les certificats de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test *Coggins*) de l'année courante (2022) seront exigés; une copie devra être annexée avec l'inscription. Tout cheval pour lequel on ne pourra présenter un certificat valide dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé.

Des vérifications seront faites à l'arrivée des chevaux. Le transporteur doit avoir **avec lui** une copie des certificats.

IMPORTANT : Laissez à la maison un cheval présentant de la fièvre ou des symptômes de maladie, car il ne sera pas autorisé à accéder au site.

Mesure des poneys

Pour les épreuves de chasse, d'équitation et de saut d'obstacles, les propriétaires de poneys de 8 ans et plus doivent présenter la carte de mesure permanente de Canada Équestre validant la taille de ce dernier. Les propriétaires de poneys de moins de 8 ans devront présenter une carte de mesure temporaire datant de l'année en cours obtenue lors d'une compétition sanctionnée.

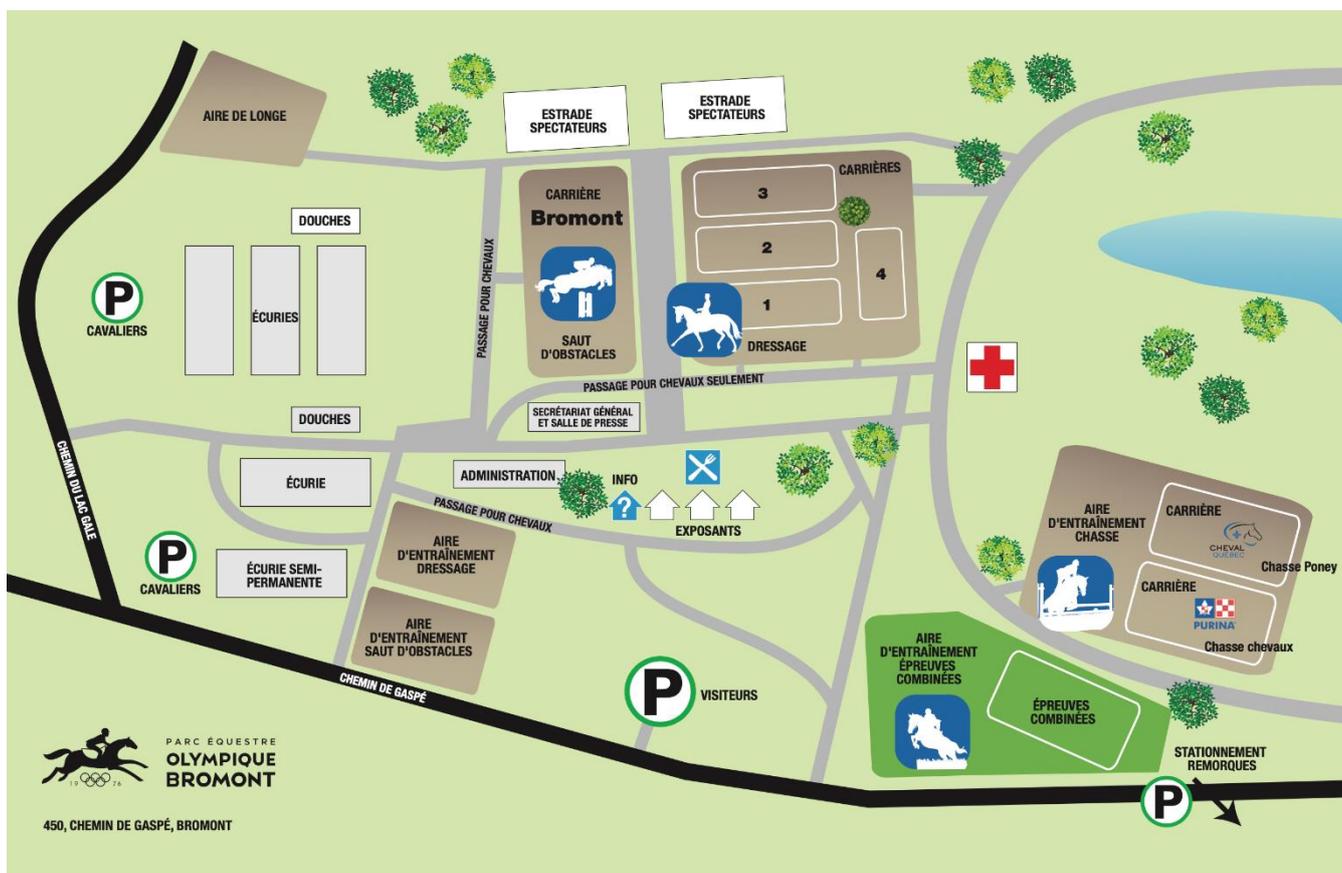
En dernier recours, une séance de mesure de poney se fera le jeudi en après-midi à 17 h 30 dans l'écurie permanente. Les poneys qui ne possèdent pas de carte de mesure valide devront être déclarés par le chef d'équipe au plus tard le jeudi à 10 h AM au secrétariat de la compétition.

Organiser son séjour

Accès au terrain

Les compétiteurs ont accès au terrain à compter de 13 h le mercredi. Les chevaux ne seront pas admis après 20 h. Le site doit être libéré pour 20 h le dimanche.

Les concurrents qui désirent être admis sur le site à d'autres heures doivent prendre entente au préalable avec Joëlle Lyonnais, evenements@cheval.quebec – 514 252-3053 poste 3834.



Camions et remorques à chevaux

Des aires de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les remorques et les camions à chevaux. Ces véhicules doivent être garés dans le stationnement prévu une fois le débarquement effectué. Tout contrevenant sera sujet au remorquage. Vous serez accueilli par le personnel terrain qui vous indiquera l'endroit prévu pour stationner les véhicules. Afin de garder la fluidité des arrivées, vous serez sensibilisé sur le fait que vous aurez 15 minutes pour débarquer vos chevaux et votre équipement.

Stationnement

Les véhicules des participants devront être stationnés dans les zones prévues à cet effet. Par mesure de sécurité pour les cavaliers, les familles, les visiteurs et les chevaux, **aucun véhicule n'est stationné près des écuries.**

Une zone d'évitement de 3 m autour des conteneurs et des bornes-fontaines doit être respectée. Par mesure de sécurité, les véhicules stationnés hors des zones permises seront remorqués aux frais du propriétaire.

Chiens

Les chiens sont acceptés sur le site, mais **doivent être tenus en laisse en tout temps.** Une pénalité de 50 \$ devra être assumée par le propriétaire d'un chien laissé en liberté. Aucun chien n'est accepté durant la cérémonie de clôture, dans l'aire de remise des prix.

Mobylettes, véhicules tout-terrain et voiturettes de golf

L'utilisation de ces véhicules sera tolérée, sous réserve d'une grande prudence.

La sécurité des cavaliers et des chevaux est **prioritaire.**

Écuries

Les chevaux seront logés dans les écuries sur le site de la compétition. L'emplacement des régions est déterminé par le comité organisateur.

Il est de la responsabilité du chef d'équipe de placer les chevaux par écurie.

Les préposés à l'accueil indiqueront aux compétiteurs l'emplacement de leur équipe. Chaque concurrent doit fournir seau à eau, attaches et mangeoire.

Le foin et la ripe sont en vente sur le terrain de la compétition. Le fumier devra être déposé aux endroits indiqués.

Surveillance de nuit

Des surveillants patrouilleront sur le site de 22 h à 6 h.

Les compétiteurs doivent inscrire **le nom du cheval, le numéro de téléphone de la personne responsable à joindre** à toute heure de la nuit en cas d'urgence sur la fiche fournie à cet effet et l'afficher sur le box de leur cheval.

Vétérinaire et maréchal-ferrant

Les services seront sur place pour la durée de la compétition.

Leurs coordonnées seront affichées au secrétariat et remises à chaque chef d'équipe.

Commanditaires

L'affichage de commanditaires de la part des associations régionales et des participants devra être approuvé par le comité organisateur au préalable en communiquant avec Joëlle Lyonnais, evenements@cheval.quebec – 514 252-3053 poste 3834.

Compétition



Échauffements

Aires d'entraînement

Seuls les obstacles dans l'aire d'échauffement désignée et qui sont fournis par le comité organisateur peuvent être utilisés.

Les carrières seront ouvertes le jeudi de 10 h à 17 h. L'échauffement prend fin à 17 h afin de permettre à l'équipe de préparer les parcours pour le lendemain.

Les aires d'échauffement ouvrent à 7 h et ferment 30 minutes après la fin des épreuves de la journée.

Les cavaliers des épreuves combinées sont admissibles à la période d'échauffement dans les carrières de dressage et dans le manège de saut d'obstacles durant les mêmes plages horaires que tous les autres participants.

En tout temps dans les aires d'échauffement et de compétition, les règles de Canada Équestre, l'énoncé de principe de Canada Équestre et le code d'éthique de Cheval Québec s'appliquent.

Circulation à cheval

Dans les manèges d'échauffement, la priorité est accordée à main gauche au trot et au galop.
Les cavaliers au pas doivent prendre la piste intérieure.

Entraîneurs

Les entraîneurs en chasse, équitation et saut d'obstacles peuvent monter le cheval d'un participant pendant les échauffements, durant toute la fin de semaine.

Les entraîneurs en dressage peuvent monter le cheval d'un participant pendant la période d'échauffement du jeudi.

Les entraîneurs en épreuves combinées ne peuvent pas monter les chevaux des participants.

Longes

Les longes sont permises dans les manèges d'échauffement à l'extérieur des heures d'échauffement et sont permises en tout temps dans le manège de longe (aucun claquement de fouet permis lorsqu'une épreuve est en cours).

Épreuves de dressage

Informations générales

En dressage, les entraîneurs peuvent monter les chevaux le jeudi seulement.

Pour les épreuves de dressage, la présence d'un lecteur est permise.

L'utilisation de la cravache de dressage est acceptée.

Les cavaliers ne peuvent pas s'inscrire à deux niveaux consécutifs.

Les dimensions des carrières de dressage sont :

- de 20 x 40 m pour les reprises techniques des niveaux « Entraînement » et « Initiation »;
- de 20 x 60 m pour les autres niveaux;
- de 20 x 60 m pour tous les Kürs.

Les remises des rubans se déroulent 30 minutes après la dernière épreuve de la matinée, et 30 minutes après la dernière épreuve de la journée. Si les épreuves de Kürs ne sont pas terminées avant le début des épreuves combinées, la remise de ces rubans se déroulera entre deux épreuves combinées.

Musiques de Kürs

Les musiques doivent être impérativement :

- enregistrées **au format MP3**;
- envoyées par courriel à l'adresse competitions@cheval.quebec;
- stockées sur une clé USB, puis remises au secrétariat (en plus de l'envoi par courriel).

Les tests de son auront lieu le jeudi après-midi (heure à confirmer).

Pour garantir une meilleure sonorité lors des épreuves, l'enregistrement des musiques devra respecter les spécialisations suivantes :

- enregistrer à partir de la source originale;
- prendre une enregistreuse de bonne qualité;
- enregistrer à un niveau sonore acceptable pour éliminer le bruit de fond.

Une fois l'enregistrement effectué, l'écouter pour vérifier le niveau sonore et la qualité de l'enregistrement.

Ordre de passage

Les heures de passage en dressage seront communiquées aux chefs d'équipe le jeudi au plus tard. L'ordre de départ doit être respecté par tous les cavaliers. Après le signal, 45 secondes sont allouées pour entrer dans la carrière.

Conflit d'horaire

En cas de conflit d'horaire, les entraîneurs peuvent rencontrer la personne responsable de l'entrée du manège, pour trouver une solution. Il est important de garder la priorité au manège indiqué.

Liste des épreuves

Chaque épreuve est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestre et sera tenue et jugée conformément au manuel des règlements de Canada équestre (A602.2).

Ces épreuves ne comptent pas pour les prix de Canada Équestre.

Initiation Poney « Junior » Épreuves n ^{os} 105 - 106 - 107 Carrière 20 X 40 m Reprises A, B, C	Entraînement « Adulte-Amateur » Épreuves n ^{os} 251 - 252 - 253 Carrière 20 X 40 m Reprises 1, 2, 3	Niveau 3 « Junior » et « Adulte-Amateur » Épreuves n ^{os} 331 - 332 – 333 Carrière 20 X 60 m Reprises 1, 2, 3
Initiation « Junior » Épreuves n ^{os} 101 - 102 - 103 Carrière 20 X 40 m Reprises A, B, C	Niveau 1 Poney « Junior » Épreuves n ^{os} 115 - 116 - 117 Carrière 20 X 60 m Reprises 1, 2, 3	Kür Entraînement Épreuve n ^o 450 Carrière 20 X 60 m
Initiation « Adulte-Amateur » Épreuves n ^{os} 201 - 202 - 203 Carrière 20 X 40 m Reprises A, B, C	Niveau 1 « Junior » Épreuves n ^{os} 111 - 112 - 113 Carrière 20 X 60 m Reprises 1, 2, 3	Kür Niveau 1 Épreuve n ^o 410 Carrière 20 X 60 m
Entraînement Poney « Junior » Épreuves n ^{os} 155 - 156 - 157 Carrière 20 X 40 m Reprises 1, 2, 3	Niveau 1 « Adulte-Amateur » Épreuves n ^{os} 211 - 212 - 213 Carrière 20 X 60 m Reprises 1, 2, 3	Kür Niveau 2 Épreuve n ^o 420 Carrière 20 X 60 m
Entraînement « Junior » Épreuves n ^{os} 151 - 152 - 153 Carrière 20 X 40 m Reprises 1, 2, 3	Niveau 2 « Junior » et « Adulte-Amateur » Épreuves n ^{os} 321 - 322 - 323 Carrière 20 X 60 m Reprises 1, 2, 3	Kür Niveau 3 Épreuve n ^o 430 Carrière 20 X 60 m
		Paradressage Épreuves n ^{os} 400 - 401 Carrière 20 X 40 m

Horaire préliminaire

Les compétitions débutent à 8 h.

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation poney JR reprise A ▪ Entraînement AA reprise 1 ▪ Épreuves combinées Débutant AD reprise 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation JR reprise B ▪ Entraînement JR reprise 2 ▪ Entraînement poney JR reprise 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation poney JR reprise C ▪ Entraînement JR reprise 3
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau 1 JR reprise 1 ▪ Niveau 2 Ouvert reprise 1 ▪ Niveau 3 Ouvert reprise 1 ▪ Kür Entraînement ▪ Kür Niveau 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau 1 JR reprise 2 ▪ Niveau 1 AA reprise 2 ▪ Niveau 3 Ouvert reprise 2 ▪ Kür Niveau 1 ▪ Kür Niveau 3 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau 1 JR reprise 3 ▪ Niveau 2 Ouvert reprise 3 ▪ Entraînement poney JR reprise 3
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau 1 poney JR reprise 1 ▪ Niveau 1 AA reprise 1 ▪ Initiation JR reprise A ▪ Entraînement poney JR reprise 1 ▪ Épreuves combinées Pré-débutant JR reprise B 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation poney JR reprise B ▪ Initiation AA reprise B ▪ Niveau 2 Ouvert reprise 2 ▪ Niveau 1 poney JR reprise 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau 1 AA reprise 3 ▪ Niveau 3 Ouvert reprise 3 ▪ Niveau 1 poney JR reprise 3
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Épreuves combinées Sauterelle JR reprise B ▪ Épreuves combinées Pré-débutant AD reprise B ▪ Entraînement JR reprise 1 ▪ Épreuves combinées Débutant JR reprise 2 ▪ Initiation AA reprise A 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Para dressage ▪ Entraînement AA reprise 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Para dressage ▪ Initiation JR reprise C ▪ Initiation AA reprise C ▪ Entraînement AA reprise 3

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de la compétition. Les chefs d'équipe seront informés de tout changement. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'informer les cavaliers et les entraîneurs de sa région.

Épreuves de saut d'obstacles, chasse et équitation

Informations générales

En saut d'obstacles, chasse et équitation, les entraîneurs peuvent monter le cheval d'un participant pendant toute la durée de Caballista lors des échauffements.

Ordre de passage

Pour l'épreuve Médaille Saut d'obstacles Mario Deslauriers, l'ordre de passage des concurrents est établi comme suit :

- **pour la phase 1** : est établi à l'avance et affiché à l'entrée du manège de saut d'obstacles le vendredi à 8 h au plus tard;
- **pour la phase 2** : est l'ordre inversé du classement de la phase 1.

De plus, à noter que pour la Médaille Saut d'obstacles Mario Deslauriers, la martingale à anneaux est facultative.

Pour les épreuves de chasse, équitation et saut d'obstacles, il revient à l'entraîneur de déterminer l'ordre de passage avec le préposé à la barrière dès le début de la journée. Si le concurrent est absent lorsqu'il est appelé à la barrière, il devient le dernier concurrent de l'épreuve.

Les attentes de plus de 3 minutes peuvent amener la disqualification du participant.

Conflit d'horaire

En cas de conflit d'horaire, les entraîneurs doivent rencontrer la personne responsable de l'entrée du manège pour trouver une solution. Il est important de garder la priorité au manège indiqué.

Déroulement de la Médaille Mario Deslauriers

La médaille est ouverte aux cavaliers juniors et amateurs.

Conditions des phases :

- a) Phase de saut – Maximum 1,00 m
- b) Phase de gymnastique – Maximum 0,90 m
- c) Phase de plat : le contre-galop n'est pas exigé

Tous les concurrents qui terminent le parcours sont admissibles à la phase sur le plat.

Les entraîneurs sont autorisés à examiner le parcours de gymnastique et le parcours de saut d'obstacles avec les concurrents.

HARNACHEMENT ET ÉQUIPEMENT :

Aucune restriction n'est imposée relativement à la selle. Cependant, cette dernière doit être une selle de type classique. Le changement de harnachement et d'équipement est autorisé entre les phases. Aucune martingale de quelque sorte que ce soit n'est autorisée durant la phase sur le plat. Les filets releveurs et les hackamores sont interdits. Les convertisseurs de type Pelham sont autorisés.

La note est répartie ainsi : 50 % pour le travail sur le plat et les exercices de gymnastique et 50 % pour le saut d'obstacles. Les notes sont cumulatives.

Liste des épreuves

Chaque épreuve est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestre et sera tenue et jugée conformément au manuel des règlements de Canada équestre (A602.2).

Ces épreuves ne comptent pas pour les prix de Canada Équestre.

Épreuves d'Équitation

Étrivières courtes 1'6 (18")

Obstacle : épreuves n^{os} 802 - 803 – 804

Plat : épreuve n^o 801

Ouvert aux cavaliers âgés de 11 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année en cours montant un poney ou un cheval.

Il est interdit d'utiliser le même cheval pour deux cavaliers différents dans cette division.

Junior C (2'3 petit poney – 2'6 moyen poney – grand poney / cheval)

Obstacle : épreuves n^{os} 806 - 807 - 808

Plat : épreuve n^o 805

Ouvert aux cavaliers âgés de 11 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année en cours montant un poney ou un cheval.

La hauteur des obstacles sera modifiée selon la taille des poneys.

Junior B (2'3 petit poney – 2'6 moyen poney – 2'9 grand poney / cheval)

Obstacle : épreuves n^{os} 811 - 812 - 813

Plat : épreuve n^o 810

Ouvert aux cavaliers âgés de 12, 13 ou 14 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours montant un poney ou un cheval.

La hauteur des obstacles sera modifiée selon la taille des poneys.

Junior A (2'9 grand poney – 3' cheval)

Obstacle : épreuves n^{os} 821 - 822 - 823

Plat : épreuve n^o 820

Ouvert aux cavaliers âgés de 15, 16 ou 17 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours montant un grand poney ou un cheval.

La hauteur des obstacles sera modifiée selon la taille des poneys.

Adulte 3'

Obstacle : épreuves n^{os} 826 - 827 - 828

Plat : épreuve n^o 825

Ouvert aux cavaliers âgés de 18 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année en cours, montant un cheval.

Médaille Cheval Québec (cheval 3')

Épreuve n^o 831

Médaille Poney (2'3 - 2'6 - 2'9)

Épreuve n^o 830

Épreuves de Chasse

<p>Petit poney 2'3 Obstacle : épreuves n^{os} 651 - 652 - 653 Plat : épreuve n^o 650 Ouvert aux cavaliers Junior C et B montant un poney n'excédant pas 12,2 mains.</p> <p>Moyen poney 2'6 Obstacle : épreuves n^{os} 661 - 662 - 663 Plat : épreuve n^o 660 Ouvert aux cavaliers Junior C et B montant un poney de plus de 12,2 mains, mais n'excédant pas 13,2 mains.</p> <p>Grand poney 2'9 Obstacle : épreuves n^{os} 671 - 672 - 673 Plat : épreuve n^o 670 Ouvert aux cavaliers Junior montant un poney de plus de 13,2 mains, mais n'excédant pas 14,2 mains.</p>	<p>Enfant 3' Obstacle : épreuves n^{os} 691 - 692 - 693 Plat : épreuve n^o 690</p> <p>Adulte-Amateur 3' Obstacle : épreuves n^{os} 701 - 702 - 703 Plat : épreuve n^o 700</p> <p>Classique de Chasse 3' (enfants et adultes) Épreuves n^{os} 695 - 705 Peut comporter deux manches. Ouvert aux deux (2) participants sélectionnés par chaque association régionale : les inscriptions à la Classique de Chasse « Modifiée » doivent être faites par le chef d'équipe avant 11 h le dimanche. Chaque région sélectionne deux (2) cavaliers qui doivent être sélectionnés parmi leurs quatre (4) enfants et quatre (4) adultes des divisions de chasse.</p>
---	---

Épreuves de Saut d'obstacles*

*Il n'y a pas de rivière dans les épreuves de saut d'obstacles.

<p>Saut d'obstacles Poney (2'6) Épreuves n^{os} 901 - 902 - 903 Le barrage est immédiat. Il n'y a pas de bidet ni de barre de spa.</p> <p>Saut d'obstacles 0,90 m Épreuves n^{os} 910 - 911 - 912</p> <p>Saut d'obstacles 1 m Épreuves n^{os} 915 - 916 - 917</p> <p>Mini-Prix Saut d'obstacles Poney Épreuve n^o 904</p>	<p>Mini-Prix Saut d'obstacles 0.90 m Épreuve n^o 913</p> <p>Mini-Prix Saut d'obstacles 1 m Épreuve n^o 918</p> <p>Médaille Mario Deslauriers (cheval 1.0M) Épreuve n^o 980 L'épreuve se tient en deux (2) phases : gymnastique et plat combinés (vendredi) et saut d'obstacles (dimanche). L'épreuve de saut d'obstacles comprend au moins dix (10) obstacles dont la hauteur est de 1m.</p>
---	---

Horaire préliminaire

À titre indicatif seulement, soumis à changement.

Les compétitions débutent à 8 h et se déroulent en continu toute la journée.

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
CHASSE CHEVAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chasse Enfant – obstacles ▪ Chasse Enfant – obstacles ▪ Équitation Junior A – obstacles ▪ Équitation Junior A – obstacles ▪ Équitation Adulte – obstacles ▪ Équitation Adulte – obstacles ▪ Chasse Adulte – obstacles ▪ Chasse Adulte – obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équitation Adulte – obstacles ▪ Équitation Adulte – plat ▪ Chasse Adulte – plat ▪ Chasse Adulte – obstacles ▪ Équitation Junior A – plat ▪ Équitation Junior A – obstacles ▪ Chasse Enfant – plat ▪ Chasse Enfant – obstacles ▪ Équitation Junior B – obstacles ▪ Équitation Junior B – obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équitation Junior B – obstacles ▪ Équitation Junior B – plat ▪ Médaille Cheval Québec ▪ Classique de Chasse
CHASSE PONEYS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chasse Grand poney – obstacles ▪ Chasse Grand poney – obstacles ▪ Chasse Moyen poney – obstacles ▪ Chasse Moyen poney – obstacles ▪ Chasse Petit poney – obstacles ▪ Chasse Petit poney – obstacles ▪ Équitation Junior C – obstacles ▪ Équitation Junior C – obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équitation Junior C – plat ▪ Équitation Junior C – obstacles ▪ Chasse Petit poney – plat ▪ Chasse Petit poney – obstacles ▪ Chasse Moyen poney – plat ▪ Chasse Moyen poney – obstacles ▪ Chasse Grand poney – plat ▪ Chasse Grand poney – obstacles ▪ Étrivières courtes – obstacles ▪ Étrivières courtes – obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étrivières courtes – obstacles ▪ Étrivières courtes – plat ▪ Médaille Poney
SAUT D' OBSTACLES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saut d'obstacles 1 m ▪ Saut d'obstacles 1 m ▪ Saut d'obstacles 0,90 m ▪ Saut d'obstacles 0,90 m ▪ Saut d'obstacles Poney ▪ Saut d'obstacles Poney 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saut d'obstacles 1 m ▪ Saut d'obstacles 0,90 m ▪ Saut d'obstacles Poney ▪ Médaille Saut d'obstacles – Phase Gymnastique et plat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mini-Prix saut d'obstacles Poney ▪ Mini-Prix saut d'obstacles 0,90 m ▪ Mini-Prix saut d'obstacles 1 m ▪ Médaille Saut d'obstacles – Phase Parcours de saut

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de la compétition. Les chefs d'équipe seront informés de tout changement. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'informer les cavaliers et les entraîneurs de sa région.

Épreuves combinées

Informations générales

Chaque épreuve est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestre et sera tenue et jugée conformément au manuel des règlements de Canada équestre (A602.2).

La dimension du manège de dressage est 20 x 40 (art E.7.32).

Ces épreuves ne comptent pas pour les prix de Canada Équestre.

Une équipe cavalier / cheval ne peut pas participer à plus d'un niveau durant Caballista. Il est interdit de s'inscrire à deux niveaux consécutifs.

En épreuves combinées, les entraîneurs ne sont pas autorisés à monter les chevaux des cavaliers inscrits.

Les cavaliers inscrits en épreuves combinées ont l'autorisation de monter dans la carrière de saut d'obstacles, dans le parcours sur herbe (s'il y a lieu) et dans les carrières de dressage le jeudi.

Pour les épreuves combinées, phase de dressage, la présence d'un lecteur est permise.

Ordre de passage

Les heures de passage en épreuves combinées seront communiquées aux chefs d'équipe le jeudi au plus tard.

L'ordre de départ doit être respecté par tous les cavaliers. Pour la phase de dressage, après le signal, 45 secondes sont allouées pour entrer dans la carrière.

Conflit d'horaire

En cas de conflit d'horaire, les entraîneurs peuvent rencontrer la personne responsable de l'entrée du manège, pour trouver une solution. Il est important de garder la priorité au manège indiqué.

Liste des épreuves

*En 2022, la phase de saut d'obstacles des épreuves combinées aura lieu sur un terrain en herbe.

Sauterelle « Junior » Dressage : épreuve n° 500 – Initiation reprise B Obstacle : épreuve n° 501	Débutant « Junior » Dressage : épreuve n° 520 – Débutant CCE Reprise 2 Obstacle : épreuve n° 521
Sauterelle « Adulte » Dressage : épreuve n° 505 – Initiation reprise B Obstacle : épreuve n° 506	Débutant « Adulte » Dressage : épreuve n° 525 – Débutant CCE Reprise 2 Obstacle : épreuve n° 526
Pré-débutant « Junior » Dressage : épreuve n° 510 – Initiation reprise B Obstacle : épreuve n° 511	
Pré-débutant « Adulte » Dressage : épreuve n° 515 – Initiation reprise B Obstacle : épreuve n° 516	

Horaire préliminaire

À titre indicatif seulement, soumis à changement.

	VENDREDI	SAMEDI
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none">▪ [Dressage] Initiation poney JR reprise A▪ [Dressage] Entraînement AA reprise 1▪ Débutant AD reprise 2	
DRESSAGE		
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none">▪ [Dressage] Niveau 1 poney JR reprise 1▪ [Dressage] Niveau 1 AA reprise 1▪ [Dressage] Initiation JR reprise A▪ [Dressage] Entraînement poney JR reprise 1▪ Pré-débutant JR reprise B	
DRESSAGE	<ul style="list-style-type: none">▪ Sauterelle JR reprise B▪ Pré-débutant AD reprise B▪ [Dressage] Entraînement JR reprise 1▪ Débutant JR reprise 2▪ [Dressage] Initiation AA reprise A	
COMBINÉ		<ul style="list-style-type: none">▪ Débutant AD▪ Débutant JR▪ Pré-débutant AD▪ Pré-débutant JR▪ Sauterelle JR

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de la compétition. Les chefs d'équipe seront informés de tout changement. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'informer les cavaliers et les entraîneurs de sa région.

Classements, prix et trophées



Système de pointage

Pointage des régions

La pondération des médailles d'or, d'argent et de bronze remises aux trois (3) meilleurs cavaliers de chaque division permet de comptabiliser les points pour chaque région.

Les valeurs ont été établies comme suit :

OR	3 points
ARGENT	2 points
BRONZE	1 point

Pointage en chasse, saut d'obstacles et équitation

Pour attribuer les médailles par division et calculer les résultats de championnat, le barème de points est établi de la façon suivante :

1 ^{ÈRE} POSITION	8 points
2 ^È POSITION	7 points
3 ^È POSITION	6 points
4 ^È POSITION	5 points

5 ^È POSITION	4 points
6 ^È POSITION	3 points
7 ^È POSITION	2 points
8 ^È POSITION	1 point

Pointage en dressage

Les médaillés de chaque division seront calculés selon le règlement de Canada Équestre (*Art. E 9.10*).

« Ils seront désignés en additionnant les notes en pourcentage obtenues par le couple cavalier / cheval à des épreuves déterminées indiquées dans l'avant-programme ».

Bris d'égalité

En cas d'égalité en chasse et en équitation pour les médailles d'or, d'argent ou de bronze, le cavalier qui a cumulé le plus de points dans les trois (3) épreuves à l'obstacle remporte la médaille de la division. S'il y a encore égalité, la médaille est attribuée à l'équipe cavalier / cheval qui a obtenu le plus de points dans la 3^e épreuve à l'obstacle.

En cas d'égalité en saut d'obstacles pour les médailles d'or, d'argent ou de bronze, le cavalier qui a cumulé le plus de points dans le Mini-Prix ou, à défaut d'obtenir des points, celui qui a obtenu le meilleur résultat remporte la médaille de la division.

En cas d'égalité de points en dressage pour les médailles d'or, d'argent ou de bronze, l'addition des notes permet de déterminer l'équipe cavalier / cheval qui reçoit la médaille.

Prix attribués

Pour les cavaliers

- **Prix par épreuve** : huit rubans individuels seront remis pour chaque épreuve.
- **Prix par division** : une médaille d'or, d'argent et de bronze individuelle seront remises pour chaque division. Le total des points cumulés dans chaque épreuve détermine les médaillés.

Pour les régions

- **Des plaques perpétuelles** seront présentées par discipline, soit en chasse, en équitation, en saut d'obstacles, en dressage et en épreuves combinées.
- **Un trophée perpétuel est présenté à la région championne** toutes disciplines confondues. En cas d'égalité entre deux régions, le bris se fera par tirage au sort.
- **Un trophée perpétuel de la région s'étant le plus améliorée** est attribué à la région s'étant le plus améliorée au classement final par rapport à l'année précédente. En cas d'égalité, ce trophée sera remis à la région ayant obtenu le plus de points entre les régions s'étant le plus améliorées. S'il y a encore égalité, le taux le plus élevé d'augmentation des participants servira de bris.

Pour les associations

- **Un trophée perpétuel est remis à l'association qui s'est le plus impliquée** tout au long de l'événement (participation au souper des régions, inscriptions remplies adéquatement et envoyées dans les délais, implication des chefs d'équipe, esprit sportif). Un jury nommé déterminera la région gagnante.

Pour les écuries ou centres équestres

- **Un prix** est attribué à l'écurie ou centre équestre qui aura aménagé sa devanture avec soin, goût et propreté. Un jury nommé déterminera le gagnant.

Cérémonie de clôture

Déroulement

Chaque association se présente avec tous les membres de sa délégation **60 minutes** après la fin de la dernière épreuve. La cérémonie dure 45 minutes.

Les régions sont représentées par les membres de l'équipe et du chef d'équipe.

Habillement

Chaque cavalier devra se présenter vêtu de pantalon et de bottes d'équitation. Cependant, les membres ont le choix de porter le veston ou le blouson à l'effigie de leur association.

Notes aux participants

La présence de chaque région serait grandement appréciée.

Les chiens ne sont pas acceptés dans l'aire de la remise des prix.





Annexes

Coordonnatrice des événements	Joëlle Lyonnais 514 252-3053 poste 3834 evenements@cheval.quebec
Agente de régie de compétition	Anabelle Morante 514 252-3053 poste 3508 competitions@cheval.quebec
Agente administrative, gestion des adhésions	Myriam Cloutier 514 252-3053 poste 3445 adhesions@cheval.quebec
Secrétaire de la compétition	Alexandra Hill 514 252 3053 poste 3403 programmes@cheval.quebec

Contacts utiles à Cheval Québec

